

## Procès-verbal

Réunion ordinaire du Conseil d'établissement de l'École Le Tremplin  
dûment convoquée et tenue de façon virtuelle  
ce 24 novembre 2020, à dix-huit heures trente.

Sont présents :	Mmes. Valérie Tremblay	Présidente
	Karyne De Montigny	Représentante des parents
	Julie Marceau	Représentante des parents
	Marie-Ève Martel	Représentante des parents
	Vicky Veillette	Représentante des parents
	Maité Gouveia	Représentante des professionnels
	Émilie Dupont-Gravel	Représentante des enseignants
	Maryse Fournier	Représentante des enseignants
	Mélanie Tschanz	Représentante des enseignants
	Anick Lauzier	Représentante du soutien
Sont aussi présents :	M. Pierre Goulet	Direction
	Mme. Chantal Mongrain	Directrice adjointe
	Mme. Marie-Ève Alarie	Secrétaire de la rencontre
Sont absentes :	Mlles. Élodie Larouche	Élève - coprésidente du conseil d'école
	Marily Rivard	Élève - coprésidente du conseil d'école

### 1. Mot de bienvenue et présentation des membres du Conseil d'établissement

Monsieur Goulet et madame Tremblay souhaitent la bienvenue à tous les membres et font la présentation de tous.

### 2. Questions du public

Aucune question du public

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Présences et quorum
2. Questions du public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux du 15 septembre 2020
5. Suivi du dernier procès-verbal
6. Correspondance (courrier adressé au C.É.)
7. Rapport
  - a) Des élèves
  - b) Des enseignants
  - c) De la direction
8. Sujets de discussion :
  - a) Formation obligatoire membre du CÉ;
  - b) Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves;
  - c) Suivi utilisation du surplus;
  - d) Reddition de compte mesure dédiées 2019-2020;
  - e) Mesures dédiées MEES;

112-CE  
20-21/97

- f) Grille-matière 2021-2022;
  - g) Utilisation/location des locaux;
  - h) Contenu obligatoire en sexualité;
  - i) COSP;
  - j) Projet éducatif - reddition de comptes
  - k) Code de vie;
  - l) Critères de sélection d'une direction d'école.
9. Affaires diverses :
10. a)
11. b)
12. Date et lieu de la prochaine séance
13. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que le directeur et la présidente ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la réunion ordinaire du 24 novembre 2020;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mélanie Tschanz, appuyé par Valérie Tremblay et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

#### 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 15 septembre 2020

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 septembre 2020 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Vicky Veillette, appuyée par Marie-Ève Martel il est résolu à l'unanimité :

DE DISPENSER, la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 septembre 2020;

D'ADOPTER, le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2020 du conseil d'établissement de l'École secondaire Le Tremplin en y apportant les corrections suivantes : corriger le nom de Julie Tremblay par Julie Marceau au point 10.

#### 5. Suivi du dernier procès-verbal

Point 8 : Monsieur Goulet indique que les travaux sont terminés. Christine Rivard pourra enseigner dans sa nouvelle classe dès la semaine prochaine.

Il informe également que malgré le Covid, le moral reste bon au niveau des enseignants et du personnel, Des conseillers pédagogiques seront présents afin de venir en aide aux enseignants.

Point 9d : Monsieur Goulet mentionne que les démarches pour la réalisation de la cour d'école vont bon train. Nous serons prêts très bientôt pour les appels d'offre.

La direction nous informe que le changement de signataire est maintenant fait. Bien que ce fût une démarche pas toujours facile, c'est maintenant Véronique Guilbert qui sera 3<sup>e</sup> signataire.

La levée de fonds pour le Guatemala va très bien.

Monsieur Goulet nous informe également que la récupération des masques jetables est débutée. Une initiative d'Étienne Lebrun, AVSEC.

112-CE  
20-21/98

## 6. Correspondance

L'école a reçu deux documents pour le conseil d'établissement.

- Monsieur Goulet explique le contenu du livre reçu « Le bien-être de l'enfant et nous partage le lien : <https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2020/06/50-0524-AV-bien-etre-enfant-2.pdf>
- Une campagne de financement originale, Le semoir, étant des crayons à mine que nous pouvons planter ensuite, <https://www.lesemoir.org/crayon-semence/>

De plus, Monsieur Goulet indique qu'Anick Lauzier sera mise à contribution pour agrémenter la verdure de la cour d'école une fois la nouvelle cour en place.

## 7. Rapport

### a) Des élèves

- ❖ Anick Lauzier fait part de la semaine Harry Potter qui se déroule cette semaine et qui est apprécié par les élèves.
- ❖ Chaque jeudi d'ici Noël sera la journée en mou et accompagné de chocolat chaud.
- ❖ Anick Lauzier mentionne faire une rencontre par semaine avec le conseil des élèves le soir en vidéo.
- ❖ La campagne de financement est maintenant terminée et livrée. Nous avons rencontré une baisse en raison de la situation actuelle.

### b) Des enseignants

- ❖ Mélanie Tschanz indique que les enseignants font de l'enseignement à distance depuis maintenant 2 mois et que plusieurs élèves ont pris le bateau. Par contre, ce changement s'avère plus difficile pour quelques-uns.
- ❖ Maryse Fournier souligne que plusieurs enseignants sont préoccupés par les notes de leur élève. L'ensemble des enseignants sont en retard dans leur enseignement, qu'il est difficile de garder les élèves motivés durant toute une période (75 min.) est notre plus grand défi actuel, Elle informe également que les élèves aiment la notion de partage d'informations et de discussion durant les Meets.
- ❖ Sur une note plus positive, nous avons fait un gros bon informatique tant pour les élèves que les enseignants. Nous offrons plus d'encadrement qu'en mars dernier, nous avons un meilleur accès au matériel, pas aussi productif qu'en présentiel mais malgré tout on travaille fort pour arriver à temps pour les bulletins.
- ❖ Fonds du cœur : Nous avons rarement vu un taux de détresse aussi grand ; anxiété, demande de vêtements et nourriture, compléter des lunchs, etc. ; il y a beaucoup plus de demandes. Nous devons nous réinventer concernant plusieurs activités, nous sommes tiraillés et avons plusieurs besoins à combler. Selon Maryse Fournier, les fonds du cœur vont faire une grande différence cette année.
- ❖ Anick Lauzier mentionne que nous allons réinventer la course aux 25 cents qui était si populaire les années passées. Nous allons aussi procéder à la vente de Beigne d'Antan, de Vif d'or, etc. Valérie Tremblay indique qu'il y a une belle vitrine pour notre vente de beignes d'antan en lien avec la promotion d'achats de la communauté des Chenaux.
- ❖ Émilie Dupont-Gravel souligne le bon travail des enseignantes du primaire. Elles doivent continuellement s'adapter.

### c) De la direction

- ❖ Monsieur Goulet mentionne que nous travaillons sur différentes choses, telles que : la place d'accueil, le mur végétal, les affichages aux différentes portes, etc. Il félicite Émilie Dupont-Gravel pour les briques peintes avec ses élèves sur un mur de la place d'accueil. Monsieur Goulet rappelle que nous avons gagné un montant de 10 000 \$ pour la réfection de la place d'accueil et nous pourrions recevoir le chèque au moment opportun.

- ❖ Nous manquons tous de temps en raison de ce temps de Covid, nous devons donc reporter plusieurs choses et même le centre de service. Il souligne que nous allons tous nous rendre en juin. Nous travaillons plus sur le quotidien présentement. Les budgets seront déposés bientôt.
- ❖ Chantal Mongrain félicite tout le personnel pour l'excellent travail d'équipe ainsi que la disponibilité et l'efficacité de notre équipe d'entretien.

## 8. Sujet de discussion

### 8.a Formation obligatoire membres du CÉ

Valérie Tremblay indique que les capsules étaient bien.

Julie Marceau explique que chaque conseil d'établissement doit se former. Une lecture assistée obligatoire pour la formation provenant du regroupement des comités de parents est disponible. Le lien est partagé aux membres du CÉ.

Valérie Tremblay s'informe si une preuve de formation est obligatoire, mais Julie indique qu'elle ignore comment un suivi sera fait. Monsieur Goulet indique qu'il n'y a pas de reddition de compte officiel en ce sens. Parfois les milieux ne sont pas aussi volontaires que le nôtre et l'important c'est que les informations circulent. Aucun résumé de capsule est demandé. Monsieur Goulet conseille de regarder la capsule # 4.

### 8.b Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves

Une consultation des élèves sera faite et les parents pour agréer le rapport.

### 8.c Suivi utilisation de surplus

Monsieur Goulet fait un résumé de l'utilisation des surplus et se dit satisfait de la situation malgré les difficultés rencontrées. Les surplus seront présentés plus en détails lors de la prochaine rencontre.

### 8.d Reddition de compte mesure dédiées 2019-2020

Reporté à la prochaine rencontre. Monsieur Goulet présente un aperçu du document.

### 8.e Mesures dédiées MEES

Monsieur Goulet nous fait part qu'il y a de bonnes nouvelles. Différentes mesures nous permettant de faire ceci :

- Projet de déjeuner pour l'aide alimentaire et alimenter le frigo pour les fonds du cœur.
- Nous aurons beaucoup d'argent pour du soutien additionnel, mais la difficulté sera de trouver la main d'œuvre.
- Activités parascolaire : 2<sup>e</sup> transport, activités, etc. ; moins de reddition de comptes à faire en ce sens.
- Obligation de faire deux sorties scolaires en milieu culturel. Ce sera plus difficile à dépenser selon le contexte actuel.
- Ressources éducatives numériques : Chromebook, tablettes, etc.
- Formation RCR sec. 3 et 4.
- Libération ou achat de matériel pour l'éducation à la sexualité et en orientation scolaire.
- École inspirante : Monsieur Goulet indique que les montants sont pour le secondaire et le primaire. Nous avons beaucoup de latitude dans cette mesure. Les factures des parents seront diminuées pour les activités (vêtement de Cheerleading, matériel, etc.)
- Libération afin de pouvoir séparer des groupes en deux pour aider les enseignants.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Valérie Tremblay Tremblay, appuyé par Émilie Dupont-Gravel, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER les mesures dédiées du MEES.

112-CE  
20-21/99

112-CE  
20-21/100

#### 8.f Grille-matières 2021-2022

À chaque année notre obligation est de consulter les enseignants et ensuite tout le personnel, ce qui a été fait rapidement. Monsieur Goulet nous présente les grilles-matières par niveau.

Valérie Tremblay demande pourquoi il n'y a pas 4 champs d'intérêts s'harmonisant avec ce qui est offert en eXplore. La direction explique qu'il ne peut en offrir plus de 3 et mentionne que les documents sont pour approbation et sujet à changement.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Maryse Fournier, appuyé par Émilie Dupont-Gravel, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER les grilles-matières 2021-2022.

112-CE  
20-21/101

#### 8.g Utilisation/location des locaux

Aucune location et utilisation des locaux par des gens de l'externe ne sera faites en raison du Covid et de notre besoin plus grand de locaux. Nous allons perdre des sous en raison de l'interdiction de faire des spectacles. La rénovation de la place d'accueil avait aussi pour but de faire de la location pour des cocktails et autres évènements.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Anick Lauzier appuyé par Maryse Fournier, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER le fait qu'il n'y aura pas de location jusqu'à nouvel ordre.

112-CE  
20-21/102

#### 8.h Contenu obligatoire en sexualité

Une lettre sera envoyée aux parents de la 6<sup>e</sup> année et du secondaire pour les informer du contenu que leurs enfants verront. Maité Gouveia indique qu'il est plus difficile en raison des alternances, de sortir des matières, car les enseignants manquent de temps.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Émilie Dupont-Gravel appuyé par Maryse Fournier, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER le partage d'information aux parents concernant le contenu obligatoire en sexualité.

#### 8.i COSP

Au primaire, c'est les enseignants qui présente le contenu. Compte tenu de la pandémie, c'est une année difficile pour passer du contenu.

1-2 : C'est Jessica Côté qui présente le contenu.

3 : Johanne Dessureault présente du contenu dans son cours de PPO avec plus de volet d'orientation. Mélanie Tschanz indique que Johanne Dessureault fait faire une entrevue par ses élèves sur un métier qui les intéresse.

4-5 : Le contenu est beaucoup axé sur les futurs choix de cours. Monsieur Goulet indique que la formation professionnelle travaille actuellement sur des capsules visant principalement les élèves de secondaire 4 et 5.

Accès-DEP/FMS : Rachel Simard se charge de partager le contenu avec ses élèves.

Monsieur Goulet indique qu'un napperon est disponible sur le Drive de l'école.

Maryse Fournier mentionne qu'elle évite de parler aux élèves des choses qu'ils ne peuvent plus faire (ex : stage d'un jour interdit, etc.) afin de se concentrer sur le présent et le possible.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Valérie Tremblay appuyé par Mélanie Tschanz, il est résolu à l'unanimité ;

DE RECEVOIR L'INFORMATION sur le contenu et sa présentation aux élèves.

#### 8.j **Projet éducatif - reddition de compte**

Point reporté.

#### 8.k **Code de vie**

Nouveau dépôt du document corrigé car il y avait des coquilles.

#### 8.l **Critères de sélection d'une direction d'école.**

Au Tremplin, nous souhaitons une direction d'école dynamique et impliquée dans son milieu. L'esprit novateur de ce gestionnaire sera ouvert sur les forces et défis d'une communauté rurale. Il adoptera une gestion positive de son école qui a pour mission d'accueillir à la fois des élèves de niveau primaire et secondaire tout en faisant rayonner notre école.

112-CE  
20-21/103

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Vicky Veillette, appuyée par Marie-Ève Martel il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, les critères de sélection d'une direction d'école.

### 9. **Affaires diverses**

#### 9.a) **Conférence 6<sup>e</sup> année**

La policière communautaire donne des conférences sur les réseaux sociaux et les jeunes adorent et s'intéresse à tous ce qui est mentionné. La présentation pourrait se propager pour le secondaire.

### 10. **Date et lieu de la prochaine**

9 février 2021 18 h 30.

### 11. **Levée de l'assemblée**

CONSTATANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Anick Lauzier, appuyé par Maryse Fournier, il est résolu à l'unanimité;

DE CLORE la réunion ordinaire du 24 novembre 2020, à 21 h 24.

112-CE  
20-21/104